# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue ca Charente.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 12 DECEMBRE 1883

## SPECTACLES BALS, &c

**ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.**

Une compagnie nouvelle commençant dimanche soir 9 décembre, matinée mercredi prochain.

LE GRAND FAVORI POPULAIRE

**HILTON NOBLES,**

Et magnifique Compagnie de Comédiens.

Programme de la Semaine:

| | |
|---|---|
| Dimanche, lundi et mardi soir, et mercredi en Matinée. | THE PHENIX. |
| Mercredi et jeudi soirs, | INTERVIEWS. |
| Vendredi et Samedi soirs. | A MAN OF THE PEOPLE. |
| Samedi Matinée | INTERVIEWS. |

Dimanche, 16 déc—Bien Bouclouard. 8 déc—

### Théâtre de l'Opéra.

M. A. J. DEPOSSES.....Directeur

MERCREDI, 12 décembre,—Grande Matinée d'Opéra.

FAUST,

Grand opéra en 5 actes et 3 tableaux. Musique de Gounod.

Faust.....M VALDEJO
Marguerite.....Mme VILLANOVA
MM. Boukiwes, Manuel, Mmes Dereux et Boldi.

Au second acte—Grande Kermesse par le Corps de Ballet.

Au 5e acte—La Nuit de Valpurgis.

GRAND BALLET.

Mlle Rosier, Mme Guillemot, Coesi et tout le Corps de Ballet.

Décors nouveaux.

Costumes entièrement nouveaux par Mme Bétat et Mme Assez.

Pour cette Matinée seulement,

Admission générale.....$1 00

JEUDI, 13 décembre, 19e soirée d'abonnement,

LA TRAVIATA.

Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi.

MM. BESTELLIER, MAUGE, Massy, Paget, et Mlles JOUANNY et Sablia.

SAMEDI à midi, 15 décembre,

Grande Matinée.

LE SONGE D'UNE NUIT D'ETE,

Opéra en 3 actes, Musique d'Ambroise Thomas.

Mlles JOUANNY, Dereux et Fholla.

MM. VALDEJO, Boukiwes, Paget.

Sièges réservés de Fauteuils et de Parquet, 75c. Secondes, 50c.—Troisièmes, 25c.

SAMEDI SOIR, 15 décembre—20e soirée d'abonnement,

LA JUIVE.

M. LESTELLIER, Jourdan, Marty, Maugé.

Mmes VILLANOVA et TEVINI.

Au premier acte, Grand Cortège et Divertissement par le Corps de Ballet.

Au troisième acte—La Tour Enchantée.

Grand Ballet—Mlle ROZIER, Mlle Guillemot, Coesi et le Corps de Ballet.

9 déc—

### THEATRE DE L'OPERA.

Abonnement Spécial.

TICKETS A.....$1 00

A la demande d'un grand nombre de souscripteurs et d'autres personnes qui n'ont pu bénéficier de l'avantage de cette souscription.

UNE NOUVELLE EMISSION

sera faite d'un nombre restreint de Billets, et gardant CINQ JOURS SEULEMENT, à partir de

LUNDI, 10 DECEMBRE.

Ces Billets spéciaux de 1 dollar donnent droit à:

Une place réservée aux Secondes les jours de soirée d'abonnement.

PLACES VALANT $1 50;

A un Parquet ou toute autre place réservée les dimanches et autres soirées en dehors de l'abonnement—

VALEUR REELLE.....$1 25

et conservant leur valeur nominale pour tout autre concert.

On ne peut prendre moins de 10 Billets

On peut souscrire à partir de Lundi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, au Bar Offenbach Warlein, 135 Canal St., ou au Théâtre de l'Opéra. 9déc—

### Grunewald Hall—

Mercredi, 12 décembre 1883, à 8 h. du soir.

Grand Concert Vocal et Instrumental

Offert par son 4 élève et amie à

THEODORE CURRANT, violoniste.

Avec le concours bien sûr de Mme L. Samuel, Pinakney J. Smith, Mme Alice Aldick, Mme Ida Benson Kidder, le N. O. Quartette Club et 14 des élèves de M. Currant. M. J. W. H. Eckert accompagnera. Billets, $1. 9déc—

### Une Merveille de 9 Jours!

DECEMBRE du 7 au 15 inclusivement. 12 ARABES ENORMES. TOUT Multiplié PAR TROIS. 35 ACTES! GRAND'

Cirque Cole!

RICHE Humain FLY! Emplacement: Rue du CANAL, Vis-à-vis la Station des chars. SPLENDIDE NOUVEAUX Attraits! Entrée: 50 cts. Moitié prix pour les Enfants. Siège numéroté, $1

Une union de Grand Cirque! Matinée tous les jours, le Dimanche excepté, à 11 heures du matin. Spectacle du soir à 8 heures. Première représentation VENDREDI 14 Déc.

Places en vente au magasin de musique de Louis Grunewald, 127 rue du Canal. 7 déc—27

### ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Offrent leur vaste fonds de

Tapis de Velours et de Bruxelles, dits "Body Brussels" et "Tapestry Brussels" et des

TAPIS

Trois plis "Ingrain"

A des prix très réduits.

La maison reçoit régulièrement de fraîches importations de

NATTES DE CHINE, dans quelques qualités.

NATTES DE CHINE, sans couture.

TOILES CIRÉES.

STORES DE FENÊTRES.

RIDEAUX DE DENTELLE Etc.

26oct82—Lu,Ju,sam,tus

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

NATTES DE CHINE

### A. Brousseau's Son

17....RUE DE CHARTRES....17

TAPIS

Le plus grand stock en fonds.

Prix qui convient à tout le monde.

Spécialité—Lus

### LA BOTTE ROUGE!

A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE", ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.

BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHE.

GEORGE WAGNER.

1er sept—4me, or sem dim.

### Joseph Montelaone,

Bonnetière St. Louis et Royale.

GRANDE RÉDUCTION!

Chaussures à boutons hautes et basses, neuves pour de vous français, comme à la main, à $2 75.

Chaussures à boutons hautes et basses, neuves pour de vous français, comme à la main, à $3 50.

Chaussures à vis de 25 à 35 25.

Assortiment grand assortiment de chaussures de toutes sortes.

N. B.—Prenez les chaussures sont garanties. 21 juil—1 an—dim lun, Mar

## Spectacles, Bals, &c

### GRAND OPERA-HOUSE.

D. BIDWELL.....Directeur

Grand succès sans précédent de

### CLARA MORRIS,

La Direction a engagé Mlle Morris de continuer, pour le présent semaine, ces représentations:

| | |
|---|---|
| MARDI SAMEDI ET MATINÉE. | ARTICLE 47 |
| MERCREDI Et JEUDI SOIRS. | CAMILLE. |
| VENDREDI | THE NEW MAGDALEN. |

Elle sera secondée par M. GUSTAVUS LEVICK et une forte troupe d'artistes, sous la direction de M. FRANK L. GOODWIN.

L'attention spéciale est appelée sur les

PRIX SUIVANTS:

| | |
|---|---|
| Galerie | 25 |
| Seconde (non-réservée) | 50 |
| Seconde (sièges réservés) | 1 00 |
| Première et Parquet | 1 50 |

REPRESENTATIONS EXTRA — Par M. GUSTAVUS LEVICK et la Troupe de Clara Morris.

Jeudi matinée.—The Marble Heart.

Samedi soir.—The Ticket-of-Leave-Man

Dimanche, 16 déc—Le grand succès de Wallack's Théâtre, MOTES. 10déc

### Pavillon de Faranta.

Au coin des rues Bourbon et Orléans.

Le gourmet de 10 sous, par excellence

Restaurant tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis midi. Musique de Concert.

Le soir: Ragoût de Mouton, Fricassée de Lapin, Lundis et Samedis midi: Ragoût de Bœuf, Fricassée de Lapin.

M. Frank Ferrar, le célèbre ténor Léon Delmare et Fred Wilson, chanteur plus original.

Birthday Surprise Party!

JOHNNY PATTERSON, le célèbre Clown irlandais, avec de nouvelles diablerie.

FRAZER & ALLEN, les merveilleux musiciens exécutant sur quinze instruments diverses.

J. W. SHEPPERD, le favori Tonnawanda.

Humpty Dumpty, Andy Marris, clown, Tootsey Agt de 6 ans, Bad clown, Ida Mansoey, la meilleure Colombine en Amérique, Mlle Alva, la reine des fées.

Entrée, 10 cents. Places réservées, 15 cents extra. 9déc—

### PREMIER GRAND BAL

Paré Masqué et de Caliocot

Donné par

l'association de bienfaisance mutuelle

### EAGL,E

A la Salle de l'Artillerie WASHINGTON, (et devant salle de l'Exposition).

SAMEDI soir, 29 Déc. 1883.

Comité d'arrangements:

F. Z. POWER, président; V. Moll, T. C. Massicot, J. O. Farrar, J. G. Labyche, H. L. Frantz, J. E. Cardenas, A. Lacaze, C. J. Strada, L. Bourgeois Jr, F. D. Charbonnet, Wm Gaslin, Geo Eidd.

Billets avec coupons donnant droit à une chance dans la loterie d'une magnifique canne à pommeau d'or.

Pour les invitations de dames, s'adresser à:

A. F. Bérot, coin des rues Champs Elysées et St Claude;

J. H. Hirel, coin des rues Remparts et Bayou;

Wm Meinhofer, 822 rue Dauphine;

V. St Ceran, 25 rue St Charles;

L. R. Théard, coin des rues Bon Anse et Remparts;

J. B. Lavigne, 266 rue Foyères;

J. N. W. Otto, coin des rues Gravier et Remparts;

A. Rudy, coin du Passage de la Bourse et de la rue Dunane;

P. A. Bertrand, coin des rues Esplanade et Marais.

N. B.—Chaque dame en entrant dans la salle de bal recevra un numéro lui donnant droit à une chance dans une loterie d'une belle bague en diamant.

Les privilèges d'exploiter la Buvette, le Restaurant et le Vestiaire seront vendus à l'encan par Pierre J. Spear, commissaire, à la salle de l'Association, rue des Remparts, près Dumaine, DIMANCHE, 23 de embre, à une heure de l'après-midi.

Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les enchères. 9déc—

### Dentistes

### C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

de la Dauphine immédiatement après 4 pièces formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le respect de leur art.

Pose de palais artificiels.

### G. P. MALONEY, D. D. S,

DENTISTE.

BUREAU ET RESIDENCE,

RUE DU CANAL.....156 près Baronne,

Dentiste du couvent des dames Ursulines.

Travaux dentaires de tous genres à des prix honnêtes.

Extraction de dents sans douleur.

Marchand de tous articles de dentiste aux prix raisonnables. 25 août—

### CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Dominique
Abadie Alexandre
Aimont Auguste Lucien
Adet Joseph Celestin
Bordes Veuve
Beyries Baptiste
Boulanger Augustin
Bordes Pierre
Bernard Celestin F
Bordes Jean
Bellebon Louis Aug B
Beaupert Ursule
Bordes Bernard F
Beaulieu Henri D
Claverie Adrien
Cerribe Henri
Charouleau Jean L H
Castex Bertrand A
Cougot Jean Bernard
Claverie François
Coulon Pierre Ernest
Cougot Jean Marie
Dayrand J T
Dubos Bernard P
Descamps René Léon
Fouchard Frédéric
Foratalle sons
Fougerat Armand
Guilhemat Marie
Gaspard Pascal
Hégard Clément
Hourné Firmin
Jerr Jean
Lafont Auguste H
Le Bérard A
Lagrand Jules Alex
Lebeau Louis
Lacoart Clodomir
Lissandi Hippolyte
Michelon Casimir
Minsi Emmanuel et F.
Monnard Jean Louis
Py Oran Gabriel
Pellet Joseph
Ferrand Gabriel A
Piatboli
Ray Raimale
Ribet Jules Alex
Rabeque Bernard
Reyne
Stée William F
Sellenet Claude
Barrat Mme Vve
Thomas Jacques J P
Thevenin Mme Vve
Vercoint Jules J
Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat,

Vicomte PAUL D'ABZAC.

La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1883

### MaraisStreetSteam Brewery

### H. F. STURCKEN,

80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.

Entre Conti et St.-Louis.

an 9 67

### ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-neuvième état annuel.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirante le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises:

| | |
|---|---|
| Risques de feu | $248,848 79 |
| Risques sur les bateaux | 123,022 70 |
| Risques sur les rivières | 23,913 63 |
| Total des primes | $395,784 12 |
| Moins les primes non-échues | 75,381 60 |
| Primes nettes, échues le 31 mai 1883 | $318,503 12 |

Pertes payées

| | |
|---|---|
| Sur risques de feu | $56,527 62 |
| Sur risques maritimes | 13,201 25 |
| Sur risques de rivières | 4,495 50 |
| Taxes et dépenses, moins l'intérêt | 36,164 16 |
| Remboursements et primes remboursées | 16,109 26 |
| | $116,488 79 |
| Profit | $102,014 33 |

La Compagnie possède l'actif suivant

| | |
|---|---|
| Actions de banques, chemins de fer et autres actions | $44,230 83 |
| Prêts garantis par hypothèques et nantissements | 61,833 73 |
| Billets à recevoir | 149,320 00 |
| Primes en voie de collection | 61,066 56 |
| Actions de Valleton Dry Dock Co | 88,150 00 |
| Actions de New Orleans Water Works Co | 11,362 50 |
| | $416,964 40 |
| Bons Consolidés de la Louisiane | 19,000 00 |
| Mandats sur la ville (Dry Dock) | 18,434 25 |
| Jugement sur billets hypothécaires | 2,250 00 |
| Argent en caisse | 42,375 66 |
| | $498,024 40 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURNEY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FARNY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de ordonner un plus de Dividende intérêt de 3½ pour cent, payable aux actionnaires, en nature de dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le trois juillet LEMM en main de jaillon prochain.

DIRECTEURS.

P. MASPERO, E. W. SMITH, D. FATJO, RICHARD TOBY, R. W. TAYLOR, JOS. A. CHAMPIGNY, JOS. B. LALLANDE, J. J. BERNANDEZ, PAUL FOURNEY, D. A. CHAUVRAIX, CHAS. LAFFITTE, 12déc—

## Spectacles, bals, &c.

### THEATRE ST-CHARLES

de BIDWELL

LA NOUVEAUTÉ DE LA SAISON.

Commençant DIMANCHE SOIR, 9 décembre, Matinées Mardi et Samedi,

Début de la Troupe Impériale

### JAPONAISE,

Sous la direction de

WM. H. HAYDEN et HARRY PHILLIPS.

Dimanche, 16 Déc—BELLE ROYAL MA BONNETTES. 8déc—

QUARTIER GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT, Parti Démocrate, Etat de la Louisiane, Nlle-Orléans, 24 octobre 1883.

A la réunion générale du Comité Central d'Etat, tenue au salon F. de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, le 23 et le 23 octobre 1883, les résolutions suivantes ont été votées:

Résolu, Que chaque paroisse, et chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nomme un délégué pour chaque 500 votes démocratiques, et un délégué en sus pour chaque fraction de cent en plus de ces votes, donnés soit au général Wilts ou au général Hancock, en prenant le vote le plus élevé comme base de la représentation. Il est bien entendu que chaque paroisse et ward sera droit à un délégué au moins.

Résolu, Que la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, sera tenue au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre 1883.

Conformément à une résolution de la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, dont l'élection doit avoir lieu au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre, à midi, chaque ward de la paroisse d'Orléans aura droit aux délégués dont le nombre est indiqué ci-après:

| Paroisses. | Votes de Wilts. | Votes de Hancock. | Nombre de délégués. |
|---|---|---|---|
| Assomption | 414 | 411 | 3 |
| Assomption | *1,506 | 796 | 8 |
| Avoyelles | *1,809 | 1,310 | 6 |
| Baton Rouge, E | *1,501 | 1,152 | 6 |
| Baton Rouge, W | *338 | 320 | 2 |
| Bienville | *1,101 | 783 | 6 |
| Bossier | 1,536 | *2,144 | 11 |
| Caddo | *2,672 | 2,478 | 12 |
| Calcasieu | *1,469 | 784 | 7 |
| Caldwell | *692 | 529 | 3 |
| Cameron | *252 | 165 | 1 |
| Carroll, E | 181 | 209 | 1 |
| Carroll, W | *5 3 | 247 | 2 |
| Catahoula | *860 | 616 | 4 |
| Clairborne | *1,725 | 1,352 | 9 |
| Concordia | 1,369 | *1,448 | 7 |
| Dallas | *918 | 795 | 5 |
| Feliciana, E | *1,259 | 763 | 8 |
| Feliciana, W | *1,219 | 1,168 | 7 |
| Franklin | *823 | 571 | 4 |
| Grant | 351 | 326 | 2 |
| Iberia | *896 | 600 | 5 |
| Iberville | 626 | 524 | 4 |
| Jackson | *681 | 323 | 3 |
| Jefferson | *503 | 433 | 3 |
| Lafayette | *1,305 | 590 | 6 |
| Lafourche | *2,715 | 1,418 | 9 |
| Lincoln | *1,600 | 1,115 | 7 |
| Livingston | *543 | 270 | 3 |
| Madison | *2,270 | 926 | 12 |
| Morehouse | *1,247 | 917 | 6 |
| Nachitoches | 1,851 | *1,639 | 8 |
| Orléans - | | | |
| 1er Ward | 1,115 | *1,366 | 7 |
| 2e Ward | 916 | *1,619 | 6 |
| 3e Ward | 1,813 | *2,347 | 12 |
| 4e Ward | 1,016 | *904 | 5 |
| 5e Ward | 1,001 | *1,389 | 5 |
| 6e Ward | 997 | 959 | 5 |
| 7e Ward | 991 | 1,030 | 5 |
| 8e Ward | 564 | *914 | 5 |
| 9e Ward | 1,082 | *1,287 | 6 |
| 10e Ward | 1,217 | *1,784 | 6 |
| 11e Ward | 1,162 | *1,647 | 6 |
| 12e Ward | 637 | 906 | 3 |
| 13e Ward | 321 | 394 | 2 |
| 14e Ward | 237 | 168 | 1 |
| 15e Ward | 490 | *644 | 3 |
| 16e Ward | 1,272 | *131 | 7 |
| 17e Ward | 195 | 257 | 1 |
| Ouachita | 1,976 | *2,225 | 11 |
| Plaquemines | 725 | 735 | 4 |
| Point-Coupée | *1,356 | 891 | 7 |
| Rapides | *1,941 | 1,748 | 10 |
| Rivière Rouge | 694 | 590 | 3 |
| Richland | 1,134 | 1,749 | 6 |
| Sabine | *323 | 433 | 2 |
| St Bernard | *897 | 390 | 4 |
| St Charles | 114 | 109 | 1 |
| Ste Hélène | 464 | 368 | 3 |
| St Jacques | *806 | 599 | 4 |
| St Jean Baptiste | 490 | 383 | 3 |
| St Landry | *3,529 | 2,009 | 18 |
| St Martin | *852 | 632 | 4 |
| Ste Marie | 515 | 471 | 3 |
| St Tammany | *605 | 431 | 3 |
| Tangipahoa | 795 | 714 | 4 |
| Tensas | 1,944 | 2,005 | 10 |
| Terrebonne | 1,007 | 1,005 | 5 |
| Union | *1,898 | 1,189 | 8 |
| Vermilion | *976 | 374 | 5 |
| Vernon | *688 | 372 | 3 |
| Washington | *574 | 349 | 3 |
| Webster | 548 | *561 | 3 |
| Wilcox | *720 | 320 | 4 |
| Total | 73,778 | 65,067 | 399 |

*Vote le plus élevé.

J. B. EUSTIS,
Chairman du Comité Central Démocratique d'Etat.

O. M. TEXIDOR, Secrétaire.

6 nov—2f nov sam lus 12 déc

### Proclamation

—DU—

### ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tout se prépare à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-SIXIÈME JOUR DE FÉVRIER 1884,

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour en ce jour-là rendre de joie pour nos bien aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons:

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets fidèles qui peuvent désirer visiter la capitale royale en cour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'œuvrer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résideront se formeront en corps organisés et se rapporteront promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyale sera par la présente mis à même de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces Etats s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les merveilles spéciales qui ornent de notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de chaux le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette gladéenne hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que le métal et la paix ont été le partage de notre peuple bien-aimé dans tout l'Etat; que les récoltes sont satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce; et qu'une ère même de fer de notre capitale chérie, des voies ferroviaires ont été ajoutées—le "Mississippi Valley", qui ouvrira une troisième ligne de chemin de fer, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine de l'Ouest; entreprises qui, tout en augmentant de l'éclat et de l'énergie des citoyens et qui y amènent des capitaux. Nous formons le vœu que ces chemins nouvelle voie n'apportent les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant parfois de faire à nos plus d'heureux et de nos visiteurs notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les propriétaires de ces lignes ainsi unies pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui aura lieu dans ce Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLEANS, en 1884, 85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du gouvernement, les merveilles nouvelles de la science, l'activité de la population la richesse et la prospérité qui augmentent de cette grande exposition des manufactures et des productions des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons chaleureusement à un plus ample œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie et servant réellement de lien pour les nations les plus illustres de notre civilisation.

VII. Nous remarquerons ici le grand pèlerinage que nous avons fait à notre résidence d'été sur nouvelles attachées à notre cour et les lignes organisées en leur honneur par notre cher ami "Cincinnatus" de notre ville reine; et nous adressons des remerciements aux "Orléans" de Cincinnati, pour les sentiments dont ils ont engagé les représentants de notre royaume. Du reste part et de la part de notre population, nous invitons ces grands algrafiers et leurs charmantes reines d'honneur notre ville de Lys pour prendre à la prochaine fête et à l'EXPOSITION DU CENTENAIRE.

### Dieu Protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Indépendance, le 29me jour d'Octobre 1883, et la Centième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX

Contresigné: BATHURST,

Palais du Carnaval, Grand Chamberlain,
Nouvelle-Orléans, 24 Novembre 1883.

Toutes les communications officielles devront être adressées à

Bureau de Poste 1083, Nlle-Orléans, Lou.

27 nov—

### BODLEY BROTHERS

70, 72, 74 rue St-Charles,

OFFRENT actuellement le plus complet de vaguons à canons, charrettes à canons à 2 et à mulets chemisettes, selles, harnais, tambours, fifres, drapeaux, bannières, chapeaux pour hommes, chapeaux à ch, pelisses chaudes de toutes dimensions, gants, ceinturons, sabres, fusils, pistolets, revolvers, cartouches, cartouchières, fouets, cornes pour voitures, guides pour enfants, sifflets. Nous appelons l'attention sur nos cadres dorés, nos tapisseries et draperies, nos fermeture extra délicate à nos charmantes lanternes, toutes cela fabriquée dans nos propres ateliers à Westing, W. Va., avec des matériaux choisis et par de très habiles ouvriers. Nos prix sont bas, au comptant nous avons assez de capital pour ne pas faire de dettes.

## L. S. L.

Prenez Avis!!

Que cette loterie est la seule qui d'ne un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE

-POUR-

UNE FORTUNE!

LA LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

DONNERA

A LA

Nouvelle-Orléans, Lne.,

—LE—

MARDI, 18 DECEMBRE 1883,

UN

TIRAGE EXTRAORDINAIRE,

CLASSE M.

Sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!

Pas d'ajournement!

PLUS D'UN DEMI-MILLION

de Piastres distribué.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

| | |
|---|---|
| UN GROS LOT DE..... | $150,000 |
| UN GROS LOT DE..... | 50,000 |
| UN GROS LOT DE..... | 20,000 |

2,270 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

Au bureau de la compagnie

MARDI, 18 DECEMBRE 1883,

100,000 Billets à $10 le Billet.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de | $100,000.. | $150,000 |
| 1 " " de | 50,000.. | 50,000 |
| 1 " " de | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de | 200.. | 40,000 |
| 500 Lots de | 100.. | 50,000 |
| 1000 Lots de | 10.. | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS

| | | |
|---|---|---|
| 100 | Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit | 20,000 |
| 100 | Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit | 10,000 |
| 100 | Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit | 7,500 |
| 2,270 | Lots, rélevant à | $522,500 |

Les billets gagnants peuvent être déposés pour collection dans n'importe quelle banque, express ou autre agence.

CERTIFICAT.

"Nous décrétons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne que tirages qui, pour ce dessus l'assurance, ont lieu sous la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le fac-simile de nos signatures."

G. T. Beauregard
J. A. Early

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et en bureau de la COMPAGNIE DE

Loterie de l'Etat de la Louisiane,

Les demandes de petit ordre les plus ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en toutes lettres, au soussigné.

Mandats par Postal Note à l'ordre de l'Agent-Général, ou change de New York, en traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Exposé.

(Bons papiers des Etats d'Amérique sur toutes les coupures de 10 en plus.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à la

Banque National Bank

Orleans, Lne.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Philip Bernstein et Mme Jos. Barnett et Mme Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, qui m'est adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 janvier 1884, à midi, de la propriété et des dépendances ci-après décrites, à savoir:

Ensemble avec six cents actions maintenant réduites à cinq cent soixante-et-un du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens y attachées à savoir:

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Est borné par les rues Levée, Toulouse, Chartres et St-Louis, désigné par le numéro soixante-six sur un plan spécial déposé en l'étude de F. Lozenne, notaire; le dit lot ayant conformément au dit plan les dimensions suivantes, savoir: vingt-trois pieds deux pouces et demi de face à la dite Rue Levée et demi-pouce sur chaque côté, ayant une profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces et quatre-huitièmes, et vingt-neuf pieds quatre pouces et demi pouces de largeur dans le fond.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Est borné par les rues Levée, Toulouse, Chartres et St Louis, désigné par le numéro cinquante-cinq sur un plan spécial déposé en l'étude de F. Lozenne, notaire, ayant une profondeur de soixante-quatorze pieds deux pouces et demi de façade à la dite rue Levée sur une profondeur de cent quarante huit pieds huit pouces et demi pouces de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions.—L'acquéreur fournira un billet d'entier pour la somme de dix-huit cent piastres ($1800), échéant le 1er jour de mai 1884 et reconnaîtra conventionnel à la charge de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un acquéreur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi formé devra être identifié avec l'acte hypothécaire de D. Sughrue, en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé par devant Félix Grima, notaire, reconnaissant le 4 mars 1837, le 6 janvier et le 25 février 1838, un acte de transport hypothécaire entre les mêmes parties, passé le 26 mars 1843, par devant Charles Sedgewick, notaire, passé notaire en cette ville; un acte de division hypothécaire entre les mêmes parties, passé par devant Charles Bouchereau, notaire, et demeure le 22 octobre 1849, sous l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

12déc—12,19,26—8,9,16 jan

E. Q. Fenner vs. P. H. Tricou et un autre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,063—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux et propriété ci-après décrite, à savoir:

Une Baraque, maintenant sur les lieux, No 109 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 déc—12,19,26—8,9,15 jan

Mme A. H. Cosme vs Gudane Cassagne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9475—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 9 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste. Anne et Robertson, mesurant soixante-trois pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de soixante-trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne parallèle à la rue Ste Anne, traversant un pieds cinq pouces sur une profondeur trente deux pieds à la rue Dumaine, puis rétrécissant à un angle droit vingt-neuf pieds neuf pouces et cinq lignes, sur une ligne de trente-deux pieds trente deux pieds trois pouces et trois lignes, et trente quatre pieds trois pouces de la largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6déc—9,16,23,30—8,9,15 janv

S. M. Edwards vs M. T. Ryder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,063—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux et propriété ci-après décrite, à savoir:

Les centres et installations de l'établissement de pompes funèbres bien connus, situé au No 58 de la rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en corbillards, berlines, chevaux, carcasses, carrosses mortuaires et autres, ainsi que tous et chacun les objets qui figurent au jugement—d'